



AUTO-MOTO ECOLE.

4 place du marché 17530 ARVERT.

0546365322/0679443265.espaceconduite17@gmail.com. WWW.espaceconduite17.fr

## **PROGRAMME DE FORMATION POUR LE PASSAGE DE BOITE AUTOMATIQUE EN BOITE MANUELLE.**

La formation est réalisée sous la présence constante d'un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

La formation, d'une durée de 7 heures au minimum est réalisée a bord d'un véhicule équipé d'une boîte de vitesse manuelle.

La formation débute dans un trafic faible ou nul, et se poursuit dans des situations et conditions variées.

A l'issue de la formation, le conducteur devra être en capacité d'utiliser en sécurité un véhicule a changement de vitesse manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

### **Structure et organisation de la formation.**

#### **Séquence 1 :**

Dans un trafic faible ou nul, l'élève doit acquérir les compétences suivantes :

- Maîtriser l'embrayage pour assurer un départ, un démarrage en côte, des manœuvres dans les conditions de sa sécurité et celle des autres.

#### **Séquence 2 :**

- Dans des situations variées, simples et complexes, l'élève devra maîtriser les changements de vitesses et adopter les techniques de l'éco-conduite.
- L'élève devra être en capacité de gérer ses allures et trajectoires en s'adaptant aux conditions de circulation et a l'environnement.

### **Durée, pré-requis et suivi de la formation.**

Cette préparation a la conduite est d'une durée de 7 heures au minimum.

Il faut être titulaire d'un permis B avec la restriction « boîte automatique » depuis au moins 6 mois.

L'enseignant réalisera un bilan détaillé de votre progression.

### **Validation.**

Attestation de formation qui permet d'obtenir un nouveau permis de conduire.